

HISTORIC RALLY

Col de la Fayolle

GARDONS LA LEGENDE DES RALLYES EN ARDECHE

**3ème CONCENTRATION AUTOMOBILES
ANCIENNES A CARACTERE SPORTIF**

16 AVRIL 2017

REGLEMENT DE LA BALADE

La balade touristique qui se déroulera lors de la 3ème concentration automobiles anciennes à caractère sportif du 16 avril 2017, ne comporte en aucun cas d'horaires impartis et de secteurs chronométrés.

Elle est organisée par HISTORIC RALLY COL DE LA FAYOLLE, en collaboration avec la municipalité de LALEVADE D'ARDECHE (07).

Véhicules

Tout véhicule participant devra être conforme au code de la route, immatriculé, assuré, muni d'un triangle de pré-signalisation, d'une roue de secours, de deux gilets fluorescents.

Participants

Les conducteurs devront être en possession de leur permis de conduire. En outre, les conducteurs ne devront pas faire l'objet d'un retrait de permis de conduire et présenteront les documents du véhicule.

Les participants devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux et préfectoraux, ainsi que le présent règlement.

Les infractions relevées par les forces de l'ordre ne seront pas supportées par les organisateurs, mais par les participants verbalisés.

Vérifications

Les organisateurs vérifieront les documents relatifs à chaque véhicule, à savoir : assurance, carte grise, contrôle technique, et permis de conduire du conducteur.

Assurance

Chaque véhicule devra être couvert par une assurance responsabilité civile et personnes transportées, souscrite par son propriétaire.

Réclamations

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera prise en considération. Par contre, des suggestions seront reçues pour les éditions à venir.

Modifications

Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du parcours ou du programme, en fonction des circonstances.

Sécurité

La balade touristique sera encadrée, tout au long du parcours, par des véhicules de l'organisation.

Parcours

Il sera dévoilé aux participants le jour même, lors des vérifications des documents.

En cas d'intempéries, la balade pourrait être repoussée ou annulée.

Programme

- A partir de 9h, accueil des participants, vérifications des documents.
- A partir de 9h30, départ de la balade
- Vers 11h30, arrivée de la balade

Secrétariat

- LEVEQUE Sylvie : 06.86.78.40.82.
- HAON Patrick : 06.74.03.05.12.
- DAMIAN Jean-Claude : 06.95.09.09.08.

Nous rappelons qu'il s'agit d'une balade touristique sur routes ouvertes à la circulation, et que par conséquent, le respect du code de la route et la plus grande prudence s'imposent.